



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0A1 / Noyau 0A1

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Systems Software Procurement Division / Division

des achats des logiciels d'exploitation

11 Laurier St. / 11 rue, Laurier

4C1, Place du Portage, Phase III

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

| | |
|--|--|
| Title - Sujet DAMA portant sur achat de licences | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-100808/D | Date 2018-09-06 |
| Client Reference No. - N° de référence du client EN578-100808 | Amendment No. - N° modif. 015 |
| File No. - N° de dossier 015ee.EN578-100808 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$SEE-015-22221 | |
| Date of Original Request for Supply Arrangement 2011-01-31 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale | |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2023-10-02 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Audace Niyonambaza | Buyer Id - Id de l'acheteur 015ee |
| Telephone No. - N° de téléphone (613) 301-3792 () | FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675 |
| Delivery Required - Livraison exigée | |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |
| Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation. | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Acknowledgement copy required | Yes - Oui | No - Non |
| Accusé de réception requis | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre. | | |
| Signature | Date | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | | |
| For the Minister - Pour le Ministre | | |

La présente modification 015 vise à modifier la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) comme suit:

| À LA SECTION | SUPPRIMER | AJOUTER |
|-----------------|--|---|
| Page couverture | L'invitation prend fin 02:00 PM on – le 2018-09-30 | L'invitation prend fin 02:00 PM on – le 2023-10-02 |
| 1.2 (j) | (j) Tous les AMA seront en vigueur à partir de la date d'émission jusqu'au 30 septembre 2018, ou jusqu'à ce que le Canada juge qu'il n'est plus avantageux d'avoir les AMA en place. | (j) Tous les AMA seront en vigueur à partir de la date d'émission jusqu'au 30 septembre 2023, ou jusqu'à ce que le Canada juge qu'il n'est plus avantageux d'avoir les AMA en place. |
| 1.2 (m) | (m) Le besoin peut être assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'Accord de libre-échange Canada-Pérou, l'Accord de libre-échange Canada-Colombie et/ou de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). Les besoins dans le cadre de la SAEA ne sont pas assujéti aux accords commerciaux internationaux, et l'ACI ne s'applique pas aux marchés réservés aux entreprises autochtones dans le cadre de la SAEA. | (m) Le besoin peut être assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC). Les besoins dans le cadre de la SAEA ne sont pas assujéti aux accords commerciaux internationaux, et l'ALEC ne s'applique pas aux marchés réservés aux entreprises autochtones dans le cadre de la SAEA. |
| 2.1 (c) | 2008 (2016-04-04) | 2008 (2018-05-22) |
| 2.2 | Présentation des arrangements par voie électronique (a) Réponses par courriel : Les arrangements doivent être présentés par courriel à TPSGC.AAALL-SLSA.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca. (b) Présentation des pièces jointes : Les formats approuvés des pièces jointes peuvent être une combinaison de ce qui suit : (i) documents en format PDF; (ii) documents pouvant être ouverts au moyen de Microsoft Word ou Excel. (c) Taille des courriels : Les fournisseurs doivent s'assurer de soumettre leur réponse en plusieurs courriels si la taille d'un seul courriel, pièces jointes incluses, est supérieure à 5 Mo. | Présentation des arrangements (a) Si le fournisseur choisit d'envoyer son arrangement par voie électronique en utilisant le service Connexion postal, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2008 incorporées par référence. Les fournisseurs sont requis de soumettre leur arrangement dans une transmission unique. Le service Connexion postal a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document. Les formats des documents approuvés peuvent être une combinaison de ce qui suit : A. documents en format PDF; B. documents pouvant être ouverts au moyen de Microsoft Word ou Excel. |

| À LA SECTION | SUPPRIMER | AJOUTER |
|--------------|---|---|
| | <p>(d) Titre des courriels : Les fournisseurs doivent indiquer le numéro de la DAMA EN578-100808/D dans la ligne « Objet » de chaque courriel faisant partie de la réponse.</p> | <p>(b) Si le fournisseur choisit d'envoyer son arrangement par voie de courriel, le Canada exige de sa part qu'il respecte les instructions suivantes :</p> <p>(i) Réponses par courriel : Les arrangements doivent être présentés par courriel à TPSGC.AAALL-SLSA.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca.</p> <p>(ii) Présentation des pièces jointes : Les formats approuvés des pièces jointes peuvent être une combinaison de ce qui suit :</p> <p>A. documents en format PDF; B. documents pouvant être ouverts au moyen de Microsoft Word ou Excel.</p> <p>(iii) Taille des courriels : Les fournisseurs doivent s'assurer de soumettre leur réponse en plusieurs courriels si la taille d'un seul courriel, pièces jointes incluses, est supérieure à 5 Mo.</p> <p>(iv) Titre des courriels : Les fournisseurs doivent indiquer le numéro de la DAMA EN578-100808/D dans la ligne « Objet » de chaque courriel faisant partie de la réponse.</p> <p>(c) En raison du caractère de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement, les arrangements transmis par courrier ou par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptés.</p> |
| 3.1 (a) | <p>Instructions pour la préparation des arrangements :</p> <p>(a) Le Canada demande que les fournisseurs présentent l'arrangement en sections distinctes, comme suit :</p> <p>i) Section I: a) arrangement technique et b) arrangement financier; ii) Section II: Attestations.</p> | <p>Instructions pour la préparation des arrangements :</p> <p>(a) Le Canada demande que les fournisseurs présentent l'arrangement en sections distinctes, comme suit :</p> <p>Section I: Arrangement technique; Section II: Arrangement financier; Section III: Attestations.</p> |
| 6A.5 (b) | 2020 (2016-04-04) | 2020 (2017-09-21) |

| À LA SECTION | SUPPRIMER | AJOUTER |
|---------------------------------|--|--|
| 6A.8 (a) | <p>Responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement</p> <p>Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement est:</p> <p><i>(inscrire au moment de l'émission de l'AMA)</i></p> <p>Nom : _____ Titre : _____ Direction de l'approvisionnement en sciences et en systèmes logiciels Direction générale des approvisionnements Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Place du Portage, Phase III, 4C1 11, rue Laurier Gatineau (Québec) K1A 0S5</p> <p>Téléphone : ____-____-_____ Télécopieur : 819-953-3703 Courriel: TPSGC.AAALL-SLSA.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca</p> <p>Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement est le représentant de TPSGC chargé de l'émission de l'arrangement en matière d'approvisionnement, de sa gestion et de sa révision, s'il y a lieu.</p> | <p>Responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement</p> <p>Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement est:</p> <p><i>(inscrire au moment de l'émission de l'AMA)</i></p> <p>Nom : _____ Titre : _____ Direction de l'approvisionnement en sciences et en systèmes logiciels Direction générale des approvisionnements Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</p> <p>Les Terrasses de la Chaudière 10, rue Wellington, 4^{ème} étage Gatineau, Québec K1A OH4</p> <p>Téléphone : ____-____-_____ Télécopieur : 819-956-2675 Courriel: TPSGC.AAALL-SLSA.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca</p> <p>Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement est le représentant de TPSGC chargé de l'émission de l'arrangement en matière d'approvisionnement, de sa gestion et de sa révision, s'il y a lieu.</p> |
| 6B.1 (b) | 2003 (2016-04-04) | 2003 (2018-05-25) |
| 6B.2 (d) | <p>Responsable de clients de Services partagés Canada</p> <p>(d) Les limites de passation de marchés énoncées à l'article 6B.2(a) ci-dessus ne s'appliquent pas au responsable de clients de Services partagés Canada.</p> | <p>Responsable de clients pour Services partagés Canada et le Ministère de la Défense nationale.</p> <p>(d) Les limites de passation de marchés énoncées à l'article 6B.2(a) ne s'appliquent pas au responsable de clients de Services partagés Canada et du Ministère de la Défense nationale.</p> |
| 6C.4 (a) (ii) et 6C.13 (a) (iv) | 2010A (2016-04-04) | 2010A (2018-06-21) |
| Tout au long de la DAMA | <p>Annexe X Modèle pour l'offre et la tarification de logiciel en tant que service (SaaS)</p> <p>Annexe Y Modèle pour les modalités d'utilisation de logiciel en tant que service (SaaS)</p> | Non applicable – Éléments supprimés. |

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DAMA RESTENT LES MÊMES QUE DANS LA MODIFICATION 014 DE LA DAMA.